

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mai 2018

Présence de Mme Michèle VICTORY (députée de l'Ardèche)

Le procès-verbal de la séance du 10 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 27 mars 2018

Vu le rapport d'évaluation des charges transférées en Annonay Rhône Agglo et les communes membres pour l'année 2018 et suivantes, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la CLECT du 27 mars 2018 qui fixe le montant définitif du transfert de charges intervenu au 1^{er} janvier 2018.

Délibération est prise à l'unanimité.

Bâtiment Annexe-Mairie

Le devis initial revu à la baisse, le conseil municipal doit se prononcer à nouveau sur le montant total des travaux qui s'élève à 350 000 €, dans le cadre de la demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Délibération est prise à l'unanimité.

Mr Denis Coulaud arrive en cours de séance

Emplacement réservé sur un terrain à « Balais » à l'intersection de la route de balais et de la route de la cabane

La propriétaire de cette parcelle demande, par lettre recommandée, si la commune souhaite acquérir ce terrain. Sachant qu'un problème de retournement des transports scolaires existe sur la place actuelle, le conseil municipal se laisse un temps de réflexion avant de prendre une décision.

Garantie d'emprunt Habitat Dauphinois – constructions « impasse du château d'eau »

Suite au vote négatif pour garantir l'emprunt d'Habitat Dauphinois, une demande a été faite auprès de l'Agglo pour savoir si dans le cadre du PLUIH, celle-ci ne pouvait pas se porter garante de l'emprunt afin de ne pas menacer l'équilibre de l'opération.

Compte rendu commissions communales

Voirie, réseaux, urbanisme

- La commission a examiné 1 demande de permis de construire :
 - extension maison d'habitation (route de Balais)
- 3 déclarations préalables :
 - plan d'aménagement (Balais)
 - modifications ouvertures, crépis, pergola maison d'habitation (route d'Ozas)
 - véranda (rue des Rameaux)

- *Aménagement aux abords de l'école publique* : un plan a été présenté au conseil municipal proposant la suppression de 2 places de parking pour faciliter l'entrée et la sortie des riverains les plus proches de l'école ; une opération à moindre coût pour la commune qui apporterait plus de sécurité sur le secteur. La création d'un espace de stationnement serait aménagée au droit du mur de clôture du boulo-drome. Ces travaux seraient réalisés durant les vacances scolaires. Une décision définitive sera prise au prochain conseil en tenant compte des différents avis.
- *PLUIH* : lors de la réunion du 20 mars, nous avons été informés de la réduction draconienne des surfaces constructibles par rapport à notre PLU existant. Le 25 avril, les choses se concrétisent par la définition plus précise des zones. Nous espérons conserver les surfaces UA et UD au plus près de l'existant. Nous ne pouvons accepter une telle remise en cause de tout le travail qui a été fait pendant 3 ans, de 2010 à 2013.
- *Aire de jeux* : la clôture est terminée ; le portillon et le portail ont été mis en place. Apport de terre végétale en vue d'ensemencer la partie aménagée. Un panneau de réglementation sera posé prochainement à l'entrée de cet espace.

Scolaire, sportive, culturelle

- *Centre de loisirs* : il sera ouvert du 9 au 27 juillet 2018. Les inscriptions auront lieu le vendredi 22 juin, de 17h à 19h au complexe sportif. Les infos pratiques ainsi que les programmes seront diffusés prochainement.
- *Inscriptions école publique « Tous les Vents »* : avant la séance du conseil municipal, le directeur nous a présenté une demande d'inscription à l'école pour 2 enfants domiciliés à l'extérieur de la commune « pour un éventuel maintien de la 4^{ème} classe ». Après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse l'inscription de ces deux enfants (12 voix pour le refus, 1 voix pour l'admission et 1 abstention) sachant que pour les enfants extérieurs (sauf pour la commune de Thorrenc n'ayant pas d'école), les communes concernées ne participeront pas financièrement et ceci dans un souci d'équité par rapport aux demandes antérieures et celles à venir.

Divers

- Suite à la demande de Mme Nathalie DEGOUTE (Le Pous'Café – PROXI), le conseil municipal se prononce favorablement au renouvellement du bail commercial qui arrive à expiration le 02/07/2018.
- *Chiens errants* : suite à une nouvelle « attaque d'animaux », ceux-ci ont pu être identifiés et une solution pérenne a été apportée à ce problème.
- *Emplacement de l'ancien lavoir « route d'Annonay »* : lors des travaux d'aménagement de l'entrée du village, il nous avait été fortement conseillé par les services compétents de condamner cet emplacement, chose que nous n'avons pas fait de suite. Vu la polémique engendrée par cet espace, la commune devra décider rapidement du devenir de ce lieu.
- *Taxi* : en attente de l'avis consultatif des services de la Préfecture.

Prochaine réunion du conseil municipal lundi 02 juillet 2018 à 20h.